



Association loi 1901
Crèche à domicile
Spécialiste de la garde partagée
Prise en charge de l'enfant vulnérable

COURRIER DECEMBRE 2020
À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE

☞ GARDE A DOMICILE ET CHÔMAGE PARTIEL :

A priori, conformément aux infos que nous avons diffusées sur [le Facebook de l'association](#), la mise au chômage partiel des salariés du Particulier Employeur ne concerne plus que des **cas bien particuliers**.

Par ailleurs, **l'indemnisation sera moins importante** que lors du 1^{er} confinement.

Il est précisé que le dispositif est mis en place **pour le mois de novembre** mais que l'accès au formulaire d'indemnisation ne sera possible qu'à compter du 10 décembre. Des précisions doivent être apportées par la suite (le nouveau décret n'est pas encore paru).

Pour plus de précisions :

➤ Sur le site PAJEMPLOI :

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/foire-aux-questions/covid19-novembre-2020--questions.html>

➤ Sur le site du CESU :

<https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/question-du-moment/informations-covid-19.html>

☞ Rappel : CREDIT D'IMPÔT / PRELEVEMENT A LA SOURCE : des réajustements éventuels à prévoir avant le 8 décembre !

Si vos dépenses de garde d'enfants sont inférieures en 2020 par rapport à l'année précédente, si vous ne souhaitez pas avoir à rembourser le trop-perçu en juillet sur le crédit d'impôt qui va vous être versé en janvier, il vous faut :

-vous rendre sur votre espace particulier du site <https://www.impots.gouv.fr>

-aller dans « **gérer mon prélèvement à la source** »

-cliquer sur « **gérer votre avance de crédit et réduction d'impôt** ».

De même pour le prélèvement à la source, pensez à réajuster dès que possible si vous avez une modification de vos revenus (ceci concerne tout le monde : employeurs et salariés !).

Pour plus d'infos : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/prelevement-source-impot>

☞ NOUVELLE RECRUE COTE PRESTATAIRE A L'ASSOCIATION :

Anne Elodie Fontaine, éducatrice de jeunes enfants, va intervenir dans le cadre de nos propositions d'accompagnement de familles fragilisées, en prestataire et en CDD (remplacement de Sarah, elle-même remplaçante de Laure en congés maladie).

Bienvenue à Anne Elodie et un grand merci à Sarah !

☞ FERMETURE CONGES DE NOËL :



L'association sera fermée du jeudi 24 décembre à 13h au 3 janvier inclus.

☞ PROGRAMME DES ATELIERS :

☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés (à partir de 6 mois)



➤ Mercredi 09 décembre : 10h00

➤ Vendredi 11 décembre: 10h00

Vous avez dû recevoir une e-invitation pour participer à l'atelier d'éveil sensoriel pour les bébés.

☞ Les ateliers du mardi

- Mardi 1^{er} décembre : Expérience Maïzena,
- Mardi 8 décembre: Fabrication d'une bûche de Noël en papier,
- Mardi 15 décembre : Spectacle de Noël à l'association,
- Mardi 22 décembre : Atelier sensoriel autour du froid.
(sous réserve de participants-tes)

☞ Les ateliers sensori-moteur

- Jeudi 3 décembre
- Jeudi 10 décembre
- Jeudi 17 décembre
- Jeudi 24 décembre **Pas d'atelier**

☞ LES FORMATIONS :

Nous débuterons l'année 2021 avec le module : « [Des outils pour ajuster sa communication et sa relation à l'Autre](#) », la semaine du 15 au 22 janvier.

Il sera suivi par le module : « *le développement psychoaffectif de l'enfant de 3 à 10 ans et l'importance du jeu (travail autour des marionnettes et des objets sonores)* » la semaine du 15 au 19 février.

Du 15 au 19 mars : nous souhaitons proposer un nouveau module autour des troubles du spectre autistique.

Du 12 au 16 avril : nous proposerons soit le module « *s'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans* » si nous avons un groupe suffisant de nouvelles intervenantes, soit le module « *la découverte et le plaisir culinaire// la séparation* »



Vous pouvez dès à présent joindre l'association si l'un de ces modules vous intéresse !

☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur : « [Des jouets pour chaque âge](#) ». Bonne lecture.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX et le SITE DE L'ASSOCIATION :

Pour les nouvelles familles ou intervenants-es, nous vous invitons à nous suivre

quotidiennement sur   où nous diffusons des photos des ateliers proposés par l'association mais également par les intervenants-es à domicile ; des informations administratives ; des propositions de lectures ; des activités manuelles; des idées de sorties ; des conférences ; des expositions; ...



Nous avons créé un compte Lindekin , nous vous convions à nous rejoindre !

N'hésitez pas à **partager** nos publications, **aimer**; mettre des **commentaires** ou faire part de vos idées... sur nos pages afin de faire vivre l'association.

Pour ceux qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, vous pouvez consulter la rubrique **Actualités** sur **le site de l'association**.

En vous remerciant par avance pour votre participation.

Prenez soin de vous,
L'équipe de Crèche and Do.